

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Axiom Long Short - Part C - EUR

ISIN : FR0013179330

Ce FCP est géré par AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les caractéristiques essentielles du fonds sont les suivantes :

- Le fonds a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais supérieure à 2% sur la durée de placement recommandée (minimum 3 ans) par le biais d'une gestion active et discrétionnaire d'un portefeuille diversifié sur les marchés actions et obligataires et autres titres de créances internationales. Compte tenu de la spécificité de l'OPCVM, aucun indice ne peut être réellement retenu pour servir d'indicateur de référence.
- La politique d'investissement du fonds s'appuie sur les moteurs de performance suivants :
 - Sur les actions, la stratégie d'investissement est de type «long/short». Des «longs» (positions acheteuses) constitués de titres ayant un potentiel de hausse relative et des «shorts» (positions vendeuses) constitués de titres ayant un potentiel de baisse relative. La gestion qui repose sur des modèles quantitatifs pourra aussi être discrétionnaire.
 - Sur les produits de taux, le fonds est investi de 0% à 100% en obligations et titres de créances à taux fixes et/ou variables, émis par des émetteurs du secteur public et/ou privé et en produits monétaires. Les titres ayant une notation équivalente à spéculative de type high yield par les agences de notation ou jugée équivalente par la Société de gestion ne représenteront pas plus de 30% de l'actif net du fonds. La gestion sur les produits de taux est totalement discrétionnaire et suit une analyse interne. Il n'y aura pas d'opération d'arbitrage sur instruments de taux.
- Des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré pourront être utilisés en vue de couvrir ou d'exposer le fonds aux marchés actions, taux et devises dans la limite d'une fois l'actif net du fonds. Dans les marchés baissiers, l'engagement pourra devenir négatif sans toutefois dépasser une fois l'actif net du fonds.
- Le fonds n'est pas sectoriel. La sélection pourra conduire à une exposition de 100% du fonds sur un même secteur d'activité.
- Le fonds peut détenir des actions de toutes capitalisations et de tous secteurs
- La sensibilité taux est comprise entre -1 et +1 (duration modifiée calculée par Bloomberg). La sensibilité cible sera comprise entre - 0.5 / +0.5
- L'exposition nette au marché actions sera comprise entre -30% et 30% de l'actif. L'exposition brute aux marchés actions pourra représenter 200% de l'actif.
- Le fonds est en permanence exposé sur les marchés des pays de l'OCDE. Il existera un risque accessoire au pays émergents.

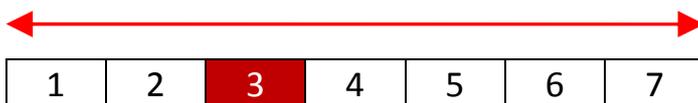
Autres informations :

- Une partie de l'actif pouvant être libellé dans des devises différentes de la devise de référence, le FCP sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe.
- La durée de placement recommandée est de trois ans.
- Cette part capitalise les revenus.
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues à tout moment et centralisées le jour de valorisation, au plus tard à 12h00 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque faible, Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 4 reflète l'exposition du FCP aux marchés actions et obligataires et autres titres de créances internationales.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce FCP.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque" ;

- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque crédit : L'investisseur s'expose aux défauts des obligations choisies dans le portefeuille. Ce risque pourra représenter jusqu'à 100% du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner la baisse de la valeur liquidative.
- Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,50% TTC par an*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance 15% TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de 2%. Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0.32%	

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent ni les commissions de performance, ni les commissions de transaction.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter à la rubrique frais et commissions du prospectus disponible sur le site internet : www.axiom-ai.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Elles ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants et les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevées. Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS BANK SA – 1-3 Place Valhubert – 75013 PARIS
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Axiom Alternative Investments – 39, avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.axiom-ai.com
- La responsabilité d'Axiom Alternative Investments management ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FCP.
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet d'Axiom Alternative Investments www.axiom-ai.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Axiom Alternative Investments.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Axiom Alternative Investments est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 février 2018